CONSTRUCTIVE ALPS

Communiqué de presse Berne/Vaduz, 14 Janvier 2020

Cinquième édition du concours Constructive Alps : en quête de restructurations et constructions pionnières

L'Office fédéral du développement territorial (ARE) et la Principauté du Liechtenstein lancent aujourd'hui la cinquième édition du concours international d'architecture Constructive Alps, dont les prix couronnent des rénovations et des constructions qui mettent en avant l'architecture durable dans les Alpes.

« Constructive Alps » souhaite faire connaître l'approche raisonnée en matière de climat, de paysage et de culture du bâti. À l'avenir, il sera plus que jamais nécessaire de construire et de rénover en voyant loin afin de garantir une qualité de vie élevée dans les Alpes. Pour cette cinquième édition de « Constructive Alps », le Prix cherche donc des approches régionales qui ouvrent la voie de l'architecture alpine de la nouvelle décennie.

Depuis 2011, l'Office fédéral suisse du développement territorial et la Principauté du Liechtenstein décernent conjointement ce prix, conçu dès le début pour valoriser la diversité. « Constructive Alps » a toujours distingué les types de constructions les plus variés tels que des maisons d'habitation, des bâtiments polyvalents ou des cabanes de montagne. Les premières éditions de « Constructive Alps » mettaient l'accent sur l'efficacité énergétique et les matériaux respectueux de l'environnement. Les suivantes ont inclus de nouveaux thèmes, tels que la manière dont une construction marque ses alentours ou le développement qu'un bâtiment offre au patrimoine culturel bâti de la région.

Pour le concours lancé cette année, les projets recherchés sont, outre les constructions nouvelles, les rénovations et autres projets qui permettent une couverture efficace des besoins énergétiques ou qui préservent les ressources, par exemple par le « upcycling », ou recyclage valorisant. La construction et la rénovation sont tenues de faire la part belle aux aspects sociaux, par exemple à travers une densification de qualité ou la participation des habitants et habitantes.

Les architectes, des maîtres d'ouvrage, des bureaux d'étude et des exploitants intéressés sont invités à présenter leur projet avant le 14 mars 2020 dernier délai. (voir le lien)

Lien
Concours : www.constructivealps.net

Renseignements

Office fédéral du développement territorial ARE, Affaires internationales
Marc Pfister, assistant de recherche
marc.pfister@are.admin.ch, +41 58 462 40 60

Secrétariat du Prix d'architecture « Constructive Alps »
Magdalena Holzer, responsable de projet CIPRA International
magdalena.holzer@cipra.org, +423 237 53 13

« Constructive Alps »
Après les éditions 2010, 2013, 2015 et 2017, la Suisse et le Liechtenstein attribueront à nouveau en 2020 le prix international de la construction et de la rénovation durables dans les Alpes, « Constructive Alps ». Le prix est confié à la responsabilité de l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Il illustre également la collaboration entre les ministères, les institutions consacrées à la formation et à la culture et les organisations non-gouvernementales. L'Université du Liechtenstein soutient le jury de composition internationale dans l'examen qualitatif des objets. Le Musée alpin suisse, à Berne, présentera dans une exposition itinérante la trentaine de constructions qui auront été retenues. Enfin, le catalogue sera publié en automne 2020 sous forme de supplément au magazine d'architecture suisse « Hochparterre ». La Commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA) accompagne le prix « Constructive Alps » dans son organisation.

Convention alpine
La Convention alpine est le premier accord de droit international contraignant ayant pour objectif le développement durable d'une région de montagne. La Convention-cadre a été signée par les huit États alpins et par l'Union européenne en 1991. Sa mise en œuvre est précisée par huit protocoles d'application. Les États signataires se sont en outre engagés, par un Plan d'action climat, à prendre des mesures concrètes et à mettre à disposition les moyens nécessaires pour permettre aux Alpes de devenir un territoire exemplaire en matière de minimisation du changement climatique et d'adaptation à ses conséquences. La construction et la rénovation durables jouent à ce titre un rôle important, puisque dans les Alpes un tiers de l'énergie utile est consommée pour la construction, le chauffage et la démolition de bâtiments. « Constructive Alps » est une contribution de la Suisse et du Liechtenstein à la mise en œuvre de la Convention alpine et du Plan d'action climat.